

Dijon

Militaires ou non, les sociétés musicales ont toujours été nombreuses et influentes à Dijon. C'est à leur intention que fut construit un premier kiosque place Saint-Pierre (aujourd'hui place Wilson), qui au bout de vingt ans, méritait déjà d'être remplacé. La municipalité s'adressa alors à une entreprise spécialisée, la maison Gassin, de Saint-Sauveur-lès-Arras, pour établir un devis, mais ce projet n'eut pas de suite. En 1892, de nouvelles pétitions demandaient la réfection du kiosque et le projet suivant (1894) n'aboutit pas non plus. En 1896, le colonel commandant le 27^e régiment d'infanterie souhaitait, pour abriter les concerts militaires, la construction de kiosques à musique sur les places de la République et Darcy, ce qui n'empêcha pas les plans suivants, jugés trop coûteux, d'être rejetés et oubliés pendant environ quinze ans !

En 1911, le dossier est finalement repris par l'architecte de la ville, Paul Desherault, qui s'empresse de signaler au maire la vétusté du vieux kiosque, ajoutant que "son soubassement n'est plus en état de résister aux entreprises des malandrins et gens sans aveu qui, journellement, font élection de domicile en cet endroit"... Le maire lui-même, Charles Dumont, en parle comme d'une "installation misérable et honteuse". Le 9 septembre, un marché est passé avec la maison Guillot-Pelletier, d'Orléans, qui avait été mise en concurrence avec deux autres constructeurs métalliques installés à Paris (Liard, Schwartz & Meurer) dont les prix furent trouvés trop élevés. Bien que la ville de Dijon n'ait pas omis les considérations financières, son kiosque est cependant de loin le modèle le plus luxueux rencontré en Bourgogne. Plusieurs points de détails du devis l'attestent : l'intention d'utiliser de la pierre de taille de Brochon ou Prémieux, rosée, fichée au mortier, de faire sculpter les huit consoles d'angles, mais aussi la "plus-value pour les deux parties courbes et rampantes du perron, avec pilastres de départ, volutes et raccords sur la grille haute du kiosque". L'inauguration du kiosque de la Peuple (ainsi s'appelait-elle avant de devenir place Wilson) eut lieu le dimanche 14 avril 1912. A cette occasion, les sociétés musicales et chorales de Dijon, la fanfare, l'harmonie, les "Trompettes Dijonnaises", la fanfare du P.L.M. et bien sûr la Musique du 27^e R.I. ont exécuté un brillant concert à deux heures de l'après-midi.
[...]

Tout n'alla pourtant pas sans tension entre la municipalité et la maison Guillot-Pelletier... Qu'on en juge par les épisodes d'un conflit qui nous font aujourd'hui sourire mais que l'on prit alors très au sérieux... Dans un courrier du 18 avril, le constructeur remerciait l'architecte de la ville des comptes rendus qu'il lui avait communiqués au

lendemain de l'inauguration: "Nous sommes très flattés de la gracieuse appréciation de M. le Maire de Dijon à notre endroit et dont tout l'honneur vous revient". Mais deux jours plus tard, dans un autre courrier, il avouait ne pas comprendre pourquoi on lui demandait de supprimer de son album la planche représentant le kiosque et exprimait sa stupéfaction : "Nous reconnaissons parfaitement la légitimité des raisons que vous nous exposez et les droits incontestables de la municipalité de Dijon à la propriété de son kiosque. A aucun moment d'ailleurs, nous n'avons songé à nous en attribuer la paternité. Le kiosque de Dijon figure sur notre album à titre de référence, à l'instar des marchés de Chaumont, de Jonzac, d'Epinal, etc... et non pas comme article de vente. Comme il vous est loisible de le constater, tous nos autres modèles sont tarifés par tailles. Pour le kiosque de Dijon seulement nous avons indiqué un chiffre unique qui constitue non pas un tarif, mais un renseignement. Nous devons ajouter d'ailleurs que pour un travail de cette importance, aucune municipalité n'accepterait la copie servile d'un édifice existant autre part. Les intérêts de la ville de Dijon sont sauvegardés par le fait même... En faisant figurer dans notre nouvel album le kiosque de Dijon, nous n'avons pas cru outrepasser nos droits ; nous n'avons fait que suivre l'exemple d'un grand nombre de nos confrères parisiens qui, ayant exécuté pour la ville de nombreux travaux d'art, les ont reproduits sur leurs catalogues, sans que la municipalité y ait mis opposition. Quoi qu'il en soit, afin de vous prouver toute notre loyauté en cette affaire, nous vous offrons d'insérer dans notre album et sur une feuille collée en première page, un libellé ainsi conçu : "le kiosque n° 2.206 étant la propriété exclusive de la ville de Dijon, ne saurait être reproduit sans son autorisation expresse". Nous avons l'espoir que la municipalité se déclarera satisfaite et n'exigera pas la suppression radicale de la planche représentant le kiosque, ce qui détériorerait complètement notre album et annihilerait les efforts et les sacrifices que nous nous sommes imposés pour présenter une édition de luxe à notre clientèle."

Beaucoup plus simple était le kiosque à musique du square Darcy. Un premier projet, en 1889, annonçait un kiosque avec buvette en sous-sol. Il semble n'avoir été construit qu'en 1897 et fut démoli dans les années 1970. On peut encore en deviner l'emplacement : une dalle de forme octogonale entourée de réverbères.

Extrait de "*Kiosques à musique en Bourgogne*" MOIREAU, Jean-Claude, , s.l., ASSECARM de Bourgogne, 1992, pp.58 à 61.